

Groupe de travail Orientation

Chefs de file : Jean-Michel Blanquer et Pierre de Saintignon

Rapporteur : Jérôme Teillard



PREMIERS ELEMENTS DE CADRAGE

réalisé avec le concours de la délégation interministérielle à l'orientation

Lors du comité interministériel pour la jeunesse du 30 janvier 2009, le Premier ministre a fait de l'orientation l'un des sept piliers de la nouvelle politique transversale en faveur des jeunes que le Gouvernement doit mettre en place, sur la base notamment de la concertation qui s'est engagée le 9 mars dernier et qui doit aboutir à la rédaction d'un Livre vert, à la fin du mois de mai soumis à une large concertation.

La Commission de concertation, dans sa formation plénière, se saisira de la question de l'orientation à l'occasion de sa séance du 9 avril 2009. Ses travaux seront préparés par un groupe de travail multipartite, réuni pour la première fois le 24 mars sous la présidence de M. Jean-Michel Blanquer, Recteur de l'Académie de Créteil et de M. Pierre de Saintignon, inspecteur général des affaires sociales.

Le présent document, remis aux participants, rassemble, sur ce champ des politiques publiques particulièrement documenté, quelques éléments d'état des lieux et de cadrage des travaux du groupe de travail.

** **

**

Engager un débat sur l'orientation impose d'abord d'en apprécier le sens, en l'espèce les sens. Le terme « **orientation** » est en effet polysémique et renvoie selon les auteurs à des réalités et des processus distincts mais qui doivent tous être appréhendés sous peine d'exclure une partie de ses enjeux.

Dans son rapport de 2008¹, le Haut-conseil de l'Education rappelle que le terme « orientation » recouvre deux activités que la langue anglaise distingue clairement : le processus qui répartit les élèves dans différentes voies de formation, filières et options ("students distribution") qui tend à s'assimiler au processus scolaire d'affectation des élèves ; l'aide aux individus dans le choix de leur avenir scolaire et professionnel ("vocational guidance", "school and career counseling") qui renvoie davantage aux missions des services d'orientation.

A cette réalité duale, le Conseil d'orientation pour l'emploi² associe la dimension « décryptage de l'information sur les filières de formation et les métiers » tandis que Jean Guichard dans son rapport³ au Haut conseil de l'éducation fait référence « à l'ensemble des activités et des processus réflexifs d'un individu lui permettant de s'engager dans une formation ou dans une voie professionnelle et, d'une manière plus générale, de « trouver sa voie » et de « prendre en main » la direction de son existence ».

Le code de l'éducation (L. 313-1) fait en quelque sorte une synthèse de ces différentes approches, s'attachant tout à la fois à reconnaître un droit au conseil en orientation et à l'information sur les enseignements, les débouchés, perspectives professionnelles et à proposer un équilibre entre les besoins de la société et notamment du développement économique et les aspirations et potentialités personnelles des jeunes :

Le droit au conseil en orientation et à l'information sur les enseignements, sur l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée dans les conditions définies à l'article L. 6211-1 du code du travail, sur les professions ainsi que sur les débouchés et les perspectives professionnels fait partie du droit à l'éducation.

¹ L'orientation scolaire, Bilan des résultats de l'Ecole, Haut conseil de l'éducation, Septembre 2008.

² L'orientation scolaire et professionnelle, Conseil d'orientation pour l'emploi, Janvier 2009.

³ Pour une approche copernicienne de l'orientation à l'école, rapport au haut-conseil de l'éducation, Novembre 2006.

L'orientation et les formations proposées aux élèves tiennent compte de leurs aspirations, de leurs aptitudes et des perspectives professionnelles liées aux besoins prévisibles de la société, de l'économie et de l'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, les élèves élaborent leur projet d'orientation scolaire et professionnelle avec l'aide des parents, des enseignants, des personnels d'orientation et des autres professionnels compétents. Les administrations concernées, les collectivités territoriales, les organisations professionnelles, les entreprises et les associations y contribuent.

Au-delà des enjeux de définition, l'orientation constitue d'abord un **enjeu personnel pour chaque jeune** : ainsi chaque année en France, enseignements public et privé confondus, environ deux millions d'élèves des collèges et des lycées ont à faire un choix de formation, que ce soit en fin de troisième, de seconde générale et technologique, de terminale BEP, de terminale générale, technologique ou professionnelle.

Enjeu personnel, **l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes constitue tout autant un enjeu collectif majeur** depuis plusieurs années. La France est en effet confrontée à un double phénomène :

- le cumul d'un faible taux d'emploi et d'un fort taux de chômage des jeunes

Seuls 55,4% des jeunes de 15 à 29 ans étaient sur le marché du travail en 2007, en emploi ou au chômage. Si l'on s'intéresse aux jeunes de 15 à 24 ans, leur taux d'emploi, en 2007, en France est inférieur de dix points à la moyenne européenne (15 pays anciens membres de l'Union européenne), selon la récente étude de la Dares.

Depuis plus de 30 ans, les jeunes actifs sont plus touchés par le chômage que les plus âgés : 14,1% des actifs de 15 à 29 ans étaient au chômage en 2007, contre 8% en moyenne en France métropolitaine. Sur l'ensemble de la période 1985-2007, il a fluctué entre 12% et 17%.

- l'exigence d'accroître le niveau de qualification dans une économie tournée vers le savoir, la recherche et l'innovation

Le faible niveau de diplôme des actifs les plus jeunes contribue en effet à expliquer leur taux de chômage élevé. La vulnérabilité au chômage dépend beaucoup du niveau de diplôme : dans les toutes premières années suivant la fin des études, le taux de chômage des jeunes ayant au mieux un brevet des collèges est environ quatre fois plus important que celui des diplômés du supérieur. Si pour répondre à cette situation la France s'est fixée dans la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école d'avril 2005 l'objectif de 50 % d'une classe d'âge titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, la réalité atteste du chemin restant à parcourir.

Niveau de diplôme des actifs par tranche d'âge en 2007

	15-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-49 ans
Sans diplômes, CEP	14,6	8,9	12,8	19,4
Brevet	12,2	5,4	5,7	9,2
CAP, BEP	24,5	18,7	23,3	32,4
Baccalauréat	27,5	24,1	19,7	14,9
Supérieur court	12,9	20,1	17,6	11,8
Supérieur long	8,3	22,9	20,9	12,2

Moins d'un jeune sur deux en 2007 poursuivait des études scolaires ou universitaires au-delà de 20 ans, puis moins d'un sur dix à partir de 25 ans. Depuis 1995, la durée des études a cessé de s'allonger.

Chacune de ces deux réalités interroge l'efficacité de son système d'orientation. Celui-ci est en effet sollicité à la fois pour permettre aux jeunes de décrocher le diplôme le plus élevé possible et pour faire mieux coïncider aspirations de la jeunesse et opportunités professionnelles.

Or, à l'instar des autres pays industrialisés et développés, la France est confrontée à plusieurs difficultés : méconnaissance par les élèves des débouchés professionnels et des métiers qui les conduit à s'engager en trop grand dans des filières dont les perspectives d'insertion sont méconnues ; éparpillement des services qui s'occupent d'orientation accès inégal à ces services ; importance du décrochage dans le secondaire, notamment en lycée professionnel, évaporation des bacheliers qu'on ne retrouve dans aucune filière de l'enseignement supérieur et décrochage dans les premières années de l'enseignement supérieur, désarroi des jeunes diplômés éloignés de l'emploi.

L'importance de l'enjeu est attestée par l'abondance des rapports et études consacrés à ce thème depuis 2004 (cf. annexe 3). On citera notamment ceux des Inspections générales de l'Éducation nationale, du Haut conseil de l'éducation (HCE), du Sénat (2007) et de l'Assemblée nationale (2008) ou de personnalités en charge de ces problèmes (Tharin, Hetzel, Lunel, Reiss, etc.).

Mais au-delà des rapports, l'orientation a également marqué les initiatives des pouvoirs publics, qu'il s'agisse de fixer un cadre au plan européen, de définir au niveau national les prémisses d'un service public de l'orientation ou d'engager des initiatives de coordination des acteurs à l'échelon régional.

Au plan européen, l'orientation constitue une problématique prioritaire des politiques éducatives des pays de l'Union depuis la décision du Conseil européen, réuni à Lisbonne en mars 2000, de faire de l'Europe la société de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde d'ici 2010.

Elle constitue un volet du programme de travail « Éducation et formation 2010 » dans lequel se sont inscrites la résolution du Conseil du 18 mai 2004 relative à l'orientation tout au long de la vie, prolongée, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, par la résolution du 21 novembre 2008 « mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie ».

Au niveau national, de nombreuses initiatives ont été prises pour s'adapter aux mutations du marché du travail (transformations de la structure des emplois et qualifications), à la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et aux réorganisations internes des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales, à titre principal les régions.

Dans les années 2003-2005 émerge au niveau national la volonté de construire un service public d'orientation pour regrouper l'ensemble des informations disponibles pour les offrir en temps utile aux élèves et aux étudiants.

En 2006, un délégué interministériel à l'orientation est nommé avec pour mission de coordonner les actions de l'État dans les domaines de l'information sur les métiers, de l'orientation scolaire, de la préparation à l'emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes, et d'articuler ces actions avec celles des collectivités territoriales et des entreprises. Il remet en mars 2007 au Premier ministre un « schéma nationale de l'orientation et de l'insertion professionnelle ».

Une impulsion décisive est donnée en juillet 2007, les lettres de mission adressées au ministre de l'Éducation nationale et à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, évoquant explicitement la création d'un grand service public de l'orientation afin de « donner à chaque famille et à chaque élève des informations pertinentes, fondées sur des évaluations précises et publiques, sur les différentes filières de l'enseignement supérieur et de l'enseignement technique et professionnel ».

Depuis 2007 plusieurs initiatives ont été prises pour impulser des changements dans l'organisation de l'orientation :

- La loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités introduit une nouvelle mission pour le service public de l'enseignement supérieur : l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants.

La loi rend obligatoire la préinscription, via un dossier unique, pour permettre à tout lycéen de bénéficier d'une démarche de conseil et d'accompagnement dans le choix d'une filière d'enseignement supérieur. Il s'agit du dispositif d'orientation active. Depuis janvier 2009, la préinscription s'opère pour toutes les académies via le portail Internet « Admission Postbac ».

- La loi n° 2008-126 du 13 février 2008 relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi met en relief la mission d'orientation dévolue au service public de l'emploi et notamment à l'institution nationale publique (Pôle Emploi) chargé d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes qu'elles disposent ou non d'un emploi.

- la circulaire n° 2008-092 du 11 juillet 2008 institue le parcours de découverte des métiers et des formations pour tous les élèves dès la classe de cinquième. Mis en place dans les établissements volontaires en 2008, ce dispositif sera généralisé à la rentrée 2009.

En ce début d'année 2009, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé son souhait de proposer, dès à présent, de nouveaux services d'orientation à l'attention des élèves et de leurs familles, notamment un service d'aide à l'orientation qui sera accessible par téléphone et par Internet aux familles afin de les mettre en relation avec des spécialistes de l'orientation, placé sous l'égide de l'ONISEP. Il a proposé que les lycées puissent créer au cours de la prochaine année scolaire, et sur la base d'une expérimentation volontaire, une semaine de l'orientation située en milieu d'année scolaire.

Le Président de la République a lors de son discours prononcé à Alixan, le 3 mars 2009, fait du « droit à l'information et à l'orientation » un des volets du projet de loi de réforme de la formation professionnelle qui sera déposé en avril 2009 au Parlement.

Il a exprimé l'idée de mettre en place un centre d'appel téléphonique et un portail Internet dédiés pour expliquer les dispositifs, recenser l'offre de formation et orienter vers les interlocuteurs adéquats, tout en souhaitant donner de la cohérence dans l'ensemble des organismes qui participent à l'information et à l'orientation.

A ces initiatives de l'État, répond une attention renouvelée sur ce thème de la part des autres acteurs de l'orientation des jeunes :

- * les partenaires sociaux font valoir leur intérêt pour la question de l'orientation dans le cadre de l'Accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail comme dans l'ANI du 14 novembre 2008 sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Le 20 janvier 2009, le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) a remis son rapport sur l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes.

* partie prenante, au travers du plan régional de développement des formations professionnelles (PRDF), de l'information sur les filières de formation, les métiers et les débouchés les régions, représentée par l'Association des régions de France (ARF) ont fait du thème de l'orientation un des thèmes principaux de leur congrès annuel, à Caen, en décembre 2008.

A l'échelon régional, du fait de leur construction historique, les services d'orientation sont en effet éparpillés, plusieurs réseaux, plus ou moins spécialisés sur le conseil en orientation, offrant des services différenciés selon les publics scolaires, demandeurs d'emploi ou salariés. Des initiatives locales multipartites (Etat, régions, partenaires sociaux) ont toutefois pu se développer au niveau régional pour tenter de rétablir une cohérence par-delà l'éparpillement des réseaux (Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation ; Plate-forme Régionale d'Information sur les Métiers (PRIM) dans Nord-Pas-de-Calais ou PRISME en région Limousin).

En dépit des ambitions et malgré les améliorations apportées, il y a, pour reprendre l'expression utilisée par le centre d'orientation de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ⁴ « **un malaise qui dure dans l'orientation scolaire et professionnelle en France** ».

Ce malaise est perceptible chez chacun des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle, jeunes, parents, professionnels, ainsi que l'illustrent les résultats de la consultation organisée par le COE entre le 3 novembre et le 19 décembre 2008 (consultation Internet ayant enregistré plus de 27 000 consultations et suscité plus de 450 contributions).

Ainsi, **pour les jeunes**, l'orientation est souvent source d'insatisfaction, voire de rancœur ou d'un sentiment d'injustice pour ceux qui n'obtiennent pas l'orientation souhaitée. Ils ressentent avec angoisse l'importance des choix qu'ils ont à opérer et se sentent démunis. Nombre d'entre eux vivent très mal le « tri » qui s'opère entre les filières générale, technique et professionnelle. Ils se sentent souvent pris dans un « système », découragés par des interlocuteurs qui ne cessent de leur parler de chômage et de difficultés, empêchés d'opérer des choix en fonction de leurs vrais désirs, ne disposant pas des informations qu'ils cherchent, mais pris dans un flot d'informations qu'ils n'arrivent pas à maîtriser.

Les résultats 2008 de l'orientation ⁵ attestent de cet écart entre les vœux exprimés et les choix d'orientation : en fin de troisième générale, les décisions d'orientation vers la voie professionnelle concernent 35% des élèves alors qu'ils ne sont que 30% à la demander. Cet écart entre les demandes des familles (30, 3%) et les décisions des conseils de classe (35, 4%) pointe la particularité de cette voie d'orientation : la voie professionnelle affiche un taux de demandes inférieur à celui des décisions.

Le nombre d'appels formulés augmente au fur et à mesure de la scolarité (5 fois plus d'appels en seconde générale et technologique qu'en sixième) alors que le nombre d'appels satisfaits diminue. Globalement, en sixième, un peu plus d'un appel sur deux est satisfait (52%) alors qu'en seconde le taux est de 45, 5%.

D'autres études montrent la prégnance du phénomène d'orientation subie au collège, où près de quatre élèves sur dix estiment que leur orientation n'est pas choisie⁶. Or, à niveau de sortie égal, le fait d'avoir eu un vœu d'orientation refusé augure de difficultés d'insertion. Ainsi, comme

⁴ *Choix d'orientation : jeux de hasard, stratégies ou processus bien préparé*, BIOP, CCI de Paris, Décembre 2008.

⁵ *Bilan de l'orientation dans le second degré public*, Eduscol, 28 janvier 2009.

⁶ *Education et formation*, N° 72, MEN-DEP, 2005.

l'illustre l'étude du Céreq⁷ d'août 2008, « *les effets à long terme de telles orientations irréversibles ou contraintes montrent que ceux qui ont eu à s'engager précocement dans une voie qu'ils n'avaient pas choisie ne vont cesser de cumuler les handicaps, puisqu'ils connaissent une insertion plus difficile. Néanmoins, certains vont essayer de rattraper le destin par des tentatives de réorientation en cours de vie professionnelle, plus fréquentes après un parcours scolaire subi.* ».

A ce sentiment des jeunes d'orientation par défaut est associé le discrédit porté sur la qualité des services en charge de l'orientation scolaire : dimension trop psychologique des prestations, insuffisance de la connaissance du monde professionnel, focalisation sur les résultats scolaires.

Souvent désespérés, **les parents** se rallient au sentiment d'angoisse des jeunes face à l'orientation ; ils peinent à trouver une information claire, complète et doutent de la qualité et de la pertinence des informations qui leur sont proposées. Ils reprochent aux personnels d'orientation une vision trop livresque des métiers vers lesquels ils orientent les jeunes, une approche trop schématique et insuffisamment individualisée des jeunes, et des filières.

A l'inverse, **les professionnels de l'orientation** font valoir que les jeunes eux-mêmes ont des difficultés à choisir leur filière et à s'orienter professionnellement en raison de l'âge précoce auquel on leur demande de construire un projet. Ils estiment que les moyens dont ils disposent sont très insuffisants, et se considèrent trop peu nombreux au regard de l'immense tâche qui leur incombe.

Ces malaises rejoignent une série de lourds constats sur le système d'orientation des jeunes rappelés notamment par le récent rapport du HCE et qui constituent autant d'enjeux à relever :

1° L'orientation au collège et au lycée entérine très largement une répartition hiérarchisée des élèves qui a été déterminée dès l'école élémentaire et qui se fonde principalement en fonction des résultats scolaires (dépendants du capital social dont est porteuse la famille) dans des savoirs abstraits davantage que sur des appétences et potentialités personnelles ;

2° L'orientation dans le second cycle du secondaire entérine et perpétue de lourdes disparités sociales, en peinant à encourager, lorsqu'elles sont légitimes, les ambitions des élèves des milieux les moins favorisés, les moins diplômés et aussi les moins informés ;

3° Face à un ensemble hiérarchisé de filières, l'orientation tend à pratiquer une forme d'exclusion successive par l'échec aux apprentissages, en reléguant vers des voies ou des filières moins considérées et, pour ce qui concerne la voie professionnelle, au surplus contingentées ;

4° L'orientation est un processus relativement peu réversible (et ce dès le palier d'orientation de la 4^{ème}⁸), les mécanismes de réorientation et de classes passerelle entre la voie professionnelle et l'enseignement général et technologique étant trop peu développés ;

5° L'orientation des élèves et leur niveau de qualification sont conditionnées par la structure de l'offre de formation de proximité, offre globalement abondante mais répartie de façon inégale sur le territoire et de fait très contraignante pour le choix des élèves dont la mobilité est peu développée, peu facilitée et difficilement acceptée par les familles ;

⁷ *Choix d'orientation et logiques institutionnelles*, NEF, Céreq, août 2008

⁸ *Choix d'orientation et logiques institutionnelles*, NEF, Céreq, août 2008.

6° L'offre de formation professionnelle s'adapte lentement aux nécessités économiques et à l'environnement économique régional, dans un contexte au surplus de mutations rapides ;

7° Chaque année, 120 000 jeunes quittent le système de formation initiale sans diplôme et se trouvent confrontés à de lourdes difficultés pour s'insérer et se maintenir dans l'emploi, y compris plusieurs années après leur sortie du système éducatif ; à l'Université le décrochage concerne environ 80.000 jeunes par an, soit environ 10% des bacheliers généraux, 30% des bacheliers technologiques et 60 % des bacheliers professionnels et, au total, ¼ de l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur d'une année. Si une grosse partie des décrochages a lieu dès la première année, les étudiants sont aussi nombreux à renoncer après s'être accrochés trois ans ou plus.

** **

**

La rénovation du dispositif d'orientation des jeunes suscite aujourd'hui de nombreuses attentes exprimées par les pouvoirs publics nationaux et locaux, les partenaires sociaux mais aussi par les jeunes et leur famille, ainsi qu'en atteste par exemple les conclusions des deuxièmes assises nationales de la jeunesse organisées à l'octobre 2008 par le conseil économique, social et environnemental de la République.

Elle constitue un impératif pour répondre aux défaillances, aux angoisses et aux malaises évoqués supra mais également car l'orientation des jeunes se situe au coeur de trois enjeux essentiels que le groupe de travail devra prendre en compte :

- Parce que les jeunes de 16 à 25 ans sont à la fois des élèves, des étudiants, des demandeurs d'emplois, des salariés qui devront au cours de leur vie s'adapter, se former et se réorienter, l'orientation ne peut plus être pensée de manière isolée, segmentée en fonction d'un statut et la refondation de l'orientation des jeunes doit répondre à **l'enjeu de l'orientation tout au long de la vie**, ce qui impose de créer une cohérence et des complémentarités entre l'orientation scolaire, l'orientation des étudiants et l'orientation des actifs, demandeurs d'emplois ou salariés.

- Parce qu'elle constitue un élément clé pour répondre à l'objectif d'élévation du niveau général de formation – nécessaire dans une « économie de la connaissance » - pour éviter les impasses dans lesquelles se trouvent des jeunes engagés dans certaines filières aux débouchés incertains et pour endiguer les sorties sans qualification et les échecs dans les études supérieures, la refondation de l'orientation des jeunes doit contribuer à **l'enjeu de la réduction durable du chômage des jeunes**.

- Parce que l'accès à l'enseignement supérieur et la réussite scolaire en général restent encore largement déterminés par l'origine sociale ou culturelle (un enfant de cadre a deux fois plus de chances d'accéder à l'enseignement supérieur qu'un enfant d'ouvrier ; à l'opposé, l'échec scolaire pèse principalement sur les jeunes des milieux défavorisés, des quartiers en difficulté et notamment les jeunes d'origine étrangère) que les jeunes filles sont encore sous-représentées dans les filières parmi les plus valorisées sur le marché du travail, la refondation de l'orientation des jeunes doit avoir pour ambition de répondre à **l'enjeu de l'égalité des chances**.

Au-delà, la construction d'un « service public de l'orientation » pour les jeunes identifiée en 2007 dans la lettre de mission adressée au ministre de l'éducation nationale conjuguée à l'ambition exprimée par le Président de la République de consacrer un « droit à l'information et à l'orientation » dans le cadre du projet de loi relatif à la formation professionnelle constituent

un cadre général d'orientation et de réflexion pour le groupe de travail et les débats qui auront lieu dans la commission de concertation.

Le calendrier proposé pour les travaux du groupe et de la commission permet de s'inscrire en amont des débats parlementaires sur le projet de loi susmentionné ; il est également articulé avec les échéances du programme d'expérimentations organisé par le haut-commissaire dans le cadre du fonds d'expérimentation en faveur de la jeunesse.

Dans sa réflexion, le groupe de travail devra nécessairement se prononcer sur les équilibres à trouver - entre les besoins du marché du travail et les aspirations individuelles ; entre la réponse nationale et la réponse locale - et, en regard des besoins des personnes, identifier les voies d'amélioration pour construire un « bon » système d'orientation des jeunes qui ne soit plus une orientation subie mais une **orientation éclairée et choisie**.

Le groupe de travail devra traiter les quatre thématiques exposées ci-après, proposera des options de mise en oeuvre opérationnelle qui seront soumises à la commission de concertation et pourront nourrir le livre vert qu'elle élaborera pour la fin du mois de mai.

Les travaux du groupe de travail seront conduits en cohérence avec les appels à projets proposés en annexe n° 5 afin d'améliorer les dispositifs d'insertion.

** **

**

1° Comment, par quels moyens et à quel niveau (national/régional) garantir l'accès à une information aisément identifiable, accessible à tous – quelque soit le niveau – et de qualité sur les métiers, les voies de formation qui y conduisent et les débouchés professionnels des filières de formation, à tous niveaux.

Axes de travail :

- Mieux informer les élèves, étudiants et leurs familles sur les métiers et les débouchés des filières de formation : informations exhaustives, neutres, gratuites et accessibles ;
- Articuler les producteurs d'informations, les diffuseurs d'informations, au niveau national et régional et éviter la démultiplication des documentations et sites partiellement redondants ;
- Accompagner les élèves et leurs parents, les étudiants dans la maîtrise de l'information (rôle des enseignants, des services de documentation, d'orientation) et répondre à la demande de conseil et d'accompagnement personnalisé, et d'un accompagnement renforcé pour les publics les plus fragiles ;
- Mieux faire connaître les métiers en impliquant le monde économique dans l'information sur les métiers au collège, au lycée, à l'université, au travers du développement des initiatives pour la découverte des métiers élaborées en partenariat avec le monde professionnel (par exemple, démarches de type « challenge Education-Entreprise ») ;
- Comment à partir d'une meilleure information sur les débouchés professionnels, favoriser une meilleure adaptation de l'offre de formation.

Objectif : Il s'agit de décliner et d'apporter une traduction opérationnelle pour les jeunes au droit à l'information et au conseil en orientation, garant d'une orientation éclairée, inscrit dans le code de l'éducation et mis en exergue dans le discours du Président de la République à Alixan, le 3 mars 2009.

2° Comment prolonger les initiatives déjà engagées ou annoncées par le ministère de l'Éducation nationale pour « dédramatiser » l'orientation et l'inscrire mieux dans le parcours des jeunes afin de les aider à construire leur projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle - en associant les parents, les enseignants et en s'appuyant sur les professionnels de l'orientation et le monde économique.

Axes de travail :

- Favoriser l'éducation à l'orientation dans le temps scolaire, (par exemple, sous la forme de temps privilégiés de préparation à l'orientation et de découverte des métiers et des voies de formation dans l'emploi du temps des collégiens et lycéens ou sous la forme d'une expérimentation de « semaine de l'orientation » en milieu d'année scolaire comme l'a proposé le ministre de l'éducation nationale) ;
- Modalités de généralisation dans tous les collèges de l'offre de l'option facultative de découverte professionnelle trois heures (DP3), en évitant qu'elle ne soit réservée aux élèves susceptibles de s'orienter vers la voie professionnelle et en favorisation la préparation pédagogique des activités de découverte, en lien avec les disciplines ;
- Encourager les initiatives en faveur d'une meilleure implication des enseignants, notamment des professeurs principaux, dans le processus d'orientation : encouragement aux initiatives d'ouverture sur le monde de l'entreprise, notamment au cours de la période de formation ; formation à la connaissance des filières de l'enseignement supérieur et aux métiers de l'entreprise ; encouragement aux formations à la conduite des entretiens personnalisés d'orientation en classes de 3^{ème}, de 1^{ère} et de terminales ;
- Faut-il pour mieux accompagner les élèves dans leur parcours diversifier le profil de recrutement des conseillers d'orientation ?
- Sur la base de l'évaluation du dispositif d'orientation active en cours par le DIO, préparer la généralisation de l'orientation active en 2010 ;
- Encourager les démarches d'insertion professionnelle dans les universités, la montée en charge des BAIP, la mutualisation des stages.

Objectif : Il s'agit d'encourager, de renforcer et d'identifier des voies concrètes d'amélioration des dispositifs mis en place pour favoriser une orientation positive des jeunes et ajuster mieux les prestations d'orientation aux besoins des jeunes et leurs parents.

3° Comment mieux prévenir le décrochage scolaire, accompagner les jeunes qui décrochent, dans le secondaire ou dans le supérieur, et leur offrir des nouvelles orientations, des passerelles en cours d'étude, une palette de dispositifs de deuxième chance.

Axes de travail :

- Mieux repérer et prévenir le décrochage scolaire dans le secondaire, en facilitant la construction de partenariats entre acteurs de l'éducation nationale et autres acteurs intervenant auprès des jeunes ;
- Apporter des réponses diversifiées et sans délai aux sortants sans diplôme de formation initiale ;
- Comment offrir aux jeunes des dispositifs de réorientation en cours de scolarité, des aides pour éviter que les choix d'orientation ne soient irréversibles ;
- Offrir un accompagnement et une seconde chance à ceux qui ont des difficultés, y compris pour les abandons dans le supérieur ;
- fluidifier les parcours : reconnaissance des acquis partiels, réorientation rapide ; passerelles entre voies de formation, etc... ;

Objectif : Il s'agit de définir des voies d'amélioration significative de la prévention du décrochage afin de réduire les échecs en cours de cursus et d'accompagner sans délai ceux qui décrochent pour leur proposer des solutions destinées à les remettre dans un parcours de formation, de qualification ou d'accès à l'emploi.

4° Comment articuler le national et le régional ; comment mettre en cohérence au niveau régional et de manière pérenne l'ensemble des acteurs de l'orientation des jeunes, éviter les doublons, les segmentations, développer les complémentarités entre professionnels, organiser des réponses communes intégrant la mise en commun de ressources (humaines, matérielles et immatérielles, offre de formation, offre de stages de formation), d'une offre de services de conseil et d'accompagnement à l'orientation (structuration coordonnée des réseaux d'accueil dans l'espace régional permettant de proposer une répartition équilibrée des services sur le territoire, ainsi que leur visibilité et leur complémentarité notamment par des lieux d'accueil communs disposant d'une taille critique suffisante pour proposer un service adapté aux besoins des usagers avec des professionnels aux profils variés) et de règles communes d'indicateurs de performance et de qualité de service permettant une évaluation et adaptation continues du service aux besoins des usagers.

Objectif : Il s'agit d'organiser un partenariat entre les différents acteurs de l'orientation afin de répondre à la demande de cohérence exprimée dans le discours du Président de la République à Alixan, le 3 mars 2009 et aux enjeux de mutualisation des moyens en vue d'apporter un service d'orientation plus performant.

Annexe 1
Composition du Groupe de travail et calendrier

Chefs de file

Jean-michel BLANQUER, Recteur de l'Académie de Créteil

Pierre de SAINTIGNON, Inspecteur général des affaires sociales

Rapporteur

Jérôme TEILLARD, cabinet du Haut-commissaire à la Jeunesse

Membres du groupe déjà inscrits

Claude RAOUL, CFTC

Patricia HUMANN, UNAF

Béatrice RUGGERI, MEDEF

Annie JEANNE, ANDML

Roselyne LECOULTRE, UPA

Geneviève ROY, CGPME

Marie-Laure MEYER, ARF

Rémi MARTIAL, UNI

Catherine DUCARNE, CFDT

Brigitte LE BONIEC, ACFCI

Christian DARANTIERE, AFIJ

Yoann GUILLARD, FAGE

Clotilde LARROSE, ANCEJ

Jonathan BRUNET, ANACEJ

Jean CELLIER, UNIJ

J-C BRANDOUY et P. CATEL, CNML

Alain TAUPIN, ONISEP

Michèle DAIN, CCIP

André ORHON, Unis-Cité

Alain HUGER, CIDJ

Jean-Patrick FARRUGIA, APCM

Armelle Renard, FNSEA

Olivier GALLAND, Personnalité qualifiée

Dominique DUJARDIN, réseau E2C

Françoise AMAT, CNFPTLV

Arnaud TIERCELIN, Ligue de l'enseignement

Pierre DAVENNE, UNML

Gérard MARQUIE, INJEP

Gilles ROUSSEL, Université de Marne-la-Vallée

Emmanuelle PERES et Thibault BOUTHERIN, CJD

Ahmed EL KHADIRI et Luce DUTECH, ANIMAFAC

Frédéric BIERRY / Emmanuel SERAFINI, ADF

Philippe LACROIX / Karim BANGOURA, Centre inffo

Membres de l'Administration

DIO (Bernard Saint-Girons)

DGEFP (MPFQ-E. BARSKY / D. CROUZET ou MIJ- L. WEILL / E. GUERIN)

DJEPVA (Dominique BILLET ou Myriam GARGASSON)

DGESCO (Laura Ortusi)

DGES

Calendrier

- réunion le 24 mars à 16h30 (avenue de Ségur – salon B)
- réunion le 7 avril à 17 h - 19h (salle du centenaire)
- Intervention en plénière – 9 avril 18h (salle du centenaire)

Annexe 2
Récapitulatif (non exhaustif) de travaux et rapports sur l'orientation depuis 2004

Titre	Auteur, co auteur(s)	Date	Publication, diffusion
L'orientation scolaire et professionnelle des jeunes	Marie-Claire Carrère-Gée,	2009	Conseil d'orientation pour l'emploi
Choix d'orientation : jeux de hasards, stratégies ou processus bien préparé	Sylviane Kitagbi	2008	Centre d'orientation de la chambre de commerce et d'industries de Paris
Career development at work	Rocio Lardinois (coord)	2008	CEDEFOP
L'insertion des jeunes sans diplôme	Michel Dollé, rapporteur général	2008	CERC
25 ans politiques d'insertion des jeunes quel bilan	Catherine DUMONT	2008	CESE
Deuxième chance ? La prise en charge des jeunes éloignés de l'emploi de qualité	Matthieu Angotti Isa Aldeghi Manon Brezault Christine Olm Avec la contribution de Valérie Cohen-Scali	2008	CREDOC
L'orientation scolaire		2008	Haut Conseil de l'Éducation
Le pilotage de l'orientation tout au long de la vie. Le sens des réformes	Isabelle Borrás, en collaboration avec Thierry Berthet, Étienne Campens, Claudine Romani	2008	NEF 29, juillet 2008 CEREQ
Choix d'orientation et logiques institutionnelles	Gérard Boudesseul, Yvette Grelet	2008	NEF 32, août 2008 CEREQ
Orientation : quels repères pour trouver son chemin ?	Gérard Boudesseul, en collaboration avec Cyril Coinaud, Yvette Grelet, Céline Vivent	2008	NEF 33, septembre 2008 CEREQ
Orientation : la parole aux élèves	Thierry Berthet (coord.), Stéphanie Dechezelles, Rodolphe Guoin, Véronique Simon	2008	NEF 34, septembre 2008 CEREQ
Les acteurs locaux de l'orientation : un exemple aquitain	Thierry Berthet (coord.), Stéphanie Dechezelles, Rodolphe Guoin, Véronique Simon	2008	NEF 35, septembre 2008 CEREQ

Titre	Auteur, co auteur(s)	Date	Publication, diffusion
Le système d'orientation Entre choix individuels et contraintes d'action publique	Thierry Berthet, Yvette Grelet, Claudine Romani (coord.), Gérard Boudesseul, Stéphanie Dechezelles,, Rodolphe Gouin, Agnès Legay, Véronique Simon	2008	NEF 36, septembre 2008 CEREO
Les choix d'orientation à l'épreuve du temps	Thierry Berthet, Isabelle Borrás, Gérard Boudesseul Cyril Coinaud Yvette Grelet, Agnès Legay, Claudine Romani, Céline Vivent	2008	Net.Doc 42 , septembre 2008 CEREO
L'orientation		2008	Revue et éducation et formation, DEPP, MEN
L'employabilité des jeunes issus du lycée professionnel du second degré	Éric Besson	2008	Secrétariat d'état chargé de la prospective, De l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique
Le rôle des conseillers d'orientation psychologue	Frédéric REISS	2007	Rapport pour avis - PLF 2008 Assemblée Nationale
Le schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes	Pierre Lunel	2007	Délégué Interministériel à l'orientation Premier ministre
Diversité sociale dans les classes préparatoires aux grandes écoles : mettre fin à une forme de « délit d'initié »	Yannick BODIN	2007	Sénat
De l'Université à l'Emploi	Patrick HETZEL	2006	Commission nationale du débat Université – Emploi Premier ministre MENSUR
Orientation, réussite scolaire : ensemble, relevons le défi	Irène Tharin	2005	Assemblée Nationale
Améliorer les politiques et les systèmes d'orientation tout au long de la vie	Jennifer Wannan, John McCarthy,	2005	CEDEFOP
Le fonctionnement des services d'information et d'orientation	Igen Robert Denquin, Zair KEDADOUCHE Jean-Louis PERILLIER, Hélène MATHIEU Didier BARGAS Igaenr Pierre RENAUDINEAU Ghislaine MATRINGE Yvon ROBERT Michèle SELLIER		Igen, Igaenr MENSUR
Les sorties sans qualification	Igen Philippe DUBREUIL Marc FORT Igen, Elisabeth MORIN,	2005	Igen, Igaenr MENSUR

Titre	Auteur, co auteur(s)	Date	Publication, diffusion
	Jean-Claude RAVAT		
Politiques d'orientation dans la société de la connaissance	Ronald G. Sultana	2004	CEDEFOP
L'évaluation de l'orientation à la fin du collège et au lycée	Maryse HÉNOQUE, André LEGRAND	2004	Haut Conseil de l'Evaluation e L'Ecole
Les choix d'orientation à l'épreuve de l'emploi	Isabelle Borrás, Agnès Legay, Claudine Romani	2004	NEF 30, juillet 2008 CEREQ

Annexe 3

Quelques trajectoires de jeunes – Verbatim sur les problématiques identifiées par les jeunes

Extraits de l'étude du centre d'orientation de la chambre de commerce et d'industrie de Paris

« les jeunes et leur orientation – points de vue et témoignages »

Enquête réalisée par Sylvène Kitabgi, en collaboration avec J. David et L. Horta (Consultants)

Sous la direction de M. Dain (Directeur) Juin 2006

1. L'orientation : une étape déterminante

A. S'orienter, un enjeu identitaire

« En trente ans de boulot, on va sûrement changer d'orientation, il y aura sûrement des évolutions, mais bon c'est vrai qu'il faut bien démarrer son orientation parce qu'après tout découle de là » (Fille, 22 ans, DUT)

B. S'orienter, un enjeu psychologique

« C'est important de se trouver un but parce que quand on ne sait pas où l'on va, on tourne en rond (...) Moi c'est ce qui m'est arrivé finalement au lycée, je ne savais pas ce que je faisais là, et du coup je n'étais pas motivé » (Garçon, 16 ans, BEP).

C. S'orienter, un enjeu social et professionnel

« L'orientation du jeune... c'est ce qui lui permet de trouver un métier qui lui corresponde (...) et ça c'est important pour s'épanouir dans sa vie... parce que si on n'a un travail qui ne donne pas envie de se lever le matin c'est pas motivant. Donc c'est important je pense, surtout dans la société dans laquelle on vit, parce que si on n'est pas motivé dans son travail, on ne peut pas avancer suffisamment ou évoluer, et même ça peut être embêtant parce que si on n'est pas assez efficace dans son travail ça peut nous créer des ennuis » (Garçon, 18 ans, Terminale).

2. L'orientation : une étape délicate

A. Réussir son orientation : un enjeu en lui-même

« Comme j'étais une très bonne élève au lycée, on m'a beaucoup poussée à faire une prépa, parce que c'est ce qu'il fallait à une bonne élève, c'était la voie royale... en fait, le système il valorise trop l'académique, ils vous poussent dans des voies parce que pour eux ce sont les meilleures voies possibles mais en même temps il n'y a rien qui suit comme informations... ils ne cherchent pas à savoir si ça vous convient... parce que tout le monde n'est pas forcément adapté au système des prépas, donc moi je trouve ça dommage qu'on influence les jeunes à ça » (Fille, 19 ans, DUT).

« A l'école, c'est surtout les profs qui peuvent nous aider, ça dépend desquels mais en général ils connaissent leurs élèves, leurs capacités, donc ils peuvent nous conseiller, on peut avoir confiance en eux. (...) Moi je trouve que c'est les professeurs les mieux placés, ils nous voient souvent, ils nous connaissent bien... Or des fois on a plus de mal à conseiller quelqu'un quand on ne connaît pas la personne » (Fille, 17 ans, 1^{ère}).

B. Ambivalence à l'égard de la famille

Un soutien moral indispensable...

« Dans ces moments-là où on ne sait pas, on a besoin d'être aidé et c'est vrai que les parents c'est très important parce qu'il faut qu'ils nous soutiennent... psychologiquement en fait, pas pour nous couvrir, mais pour nous aider parce que c'est difficile de passer dans le monde des adultes... (...) Ma mère elle m'a beaucoup aidé par ses discussions mais aussi concrètement, c'est elle qui m'a poussé à aller dans un CIO, et puis après c'est elle qui m'a trouvé le BIOP, donc les parents c'est très important » (Garçon, 18 ans, Terminale).

« Pour moi les obstacles ça a surtout été les pressions qui se sont manifestées dans mon entourage... Par mes parents notamment... même s'ils m'ont toujours ouvert toutes les portes je me suis rendu compte qu'en fait ils m'influençaient pour certaines choses, sans m'influencer vraiment mais par leurs préjugés... c'est vrai que pour eux dans l'idéal ils auraient préféré que je fasse une école de commerce et sans s'en rendre compte ils me le faisaient comprendre à leur manière... mais c'est vrai que moi j'avais intégré que la fac c'est pas génial, que les BTS aussi et du coup j'étais paumé (...) Donc j'avais peur de décevoir ! On m'avait mis sur un modèle préétabli et je devais y arriver ! Donc moi, j'avais un modèle dans la tête et j'avais peur de faire moins bien... Je me disais me rabaisser à faire un BTS, non ! Ce n'est pas possible je vau plus, je peux faire plus ! Non mais c'est ça quand on a un modèle préétabli » (Garçon, 21 ans, DEUG).

Un avis extérieur nécessaire

« L'avis des profs, des conseillers et l'avis des parents, tous ces avis sont importants parce qu'ils sont complémentaires... il faut piocher partout, moi j'aime bien avoir beaucoup d'avis, parce que chacun apporte sa compétence » (Fille, 16 ans, 2^{nde}).

3 - L'orientation comme processus de maturation

A. S'interroger sur soi et apprendre à se connaître

« Connaître son profil, sa personnalité pour trouver des métiers compatibles, c'est le plus important finalement quand on veut s'orienter parce que ça donne des pistes, moi personnellement j'imaginai des choses sur moi mais quand j'ai vu concrètement mon profil et bien c'est ce qui m'a permis de réfléchir et c'est grâce à ça que j'ai eu un déclic, ça m'a ouvert les yeux » (Garçon, 18 ans, Terminale).

B. Se détacher des préjugés pour choisir par soi-même

« Et puis les amis, selon le milieu dans lequel ils évoluent, ils peuvent avoir plein de préjugés... Moi j'ai été dans le privé et mes amis ils suivaient tous des grandes études, donc sans s'en rendre compte, ils me poussaient vers l'idée des grandes écoles, vers l'idée d'un boulot plus intellectuel que manuel quoi... Ils avaient une mauvaise image des BTS, une image de technicien, d'employé, alors ils me disaient fais gaffe si tu prends cette voie ça va être dur d'évoluer après, ... comme si un BTS ça coinçait dans un échelon moyen toute la vie,... et puis ils me disaient que je n'avais pas un profil pour le technique, que ce n'était pas adapté pour moi... Voilà, donc indirectement, les pressions du milieu social, ça peut être un obstacle au fait de trouver sa voie... Si on y adhère alors on ne se pose pas de questions et on suit un chemin tout tracé, mais si on veut être différent alors là, ça peut bloquer avec les points de vue des autres qui cherchent à vous faire adhérer à leurs préoccupations » (Garçon, 21 ans, DEUG).

C. Critiques du système d'orientation

L'école ne prépare pas assez à cette question

« c'est une démarche difficile, on a beau glaner des informations par-ci par-là, mais en fait on ne sait pas ce que ce sera... pour savoir il faut se mettre en situation, il faut se poser des questions... bien sûr il y a des gens qui n'ont pas besoin de se poser des questions, mais moi si, je m'en suis posé plein... et dans ce cas-là c'est difficile de se chercher pour savoir ce qu'on aime vraiment, à l'école on ne nous apprend pas à faire ça, donc ce n'est pas évident » (Fille, 19 ans, DUT).

« Au lycée, on n'est pas préparé à être autonome, on est pas préparé à la vie professionnelle, donc au premier échec on est dépassé par les événements ;(...) Il faudrait nous expliquer comment ça se passe avant le bac, nous mettre dans le bain pour nous préparer à ce qui va nous attendre, parce que quand on est jeune, on se fait une idée idéale de ce qui nous attend après le lycée... » (Fille, 19 ans, DUT).

« (...) ce qui va pas dans l'école, c'est qu'ils n'ont pas une vision des choses assez ouverte... à l'école, on n'est pas assez projeté à l'extérieur, il y a un manque d'adaptabilité... même vis-à-vis de l'actualité (...) Ca manque de réalité, on n'est pas confronté à ce qu'on va vivre après quand on est à l'école, les cours sont trop abstraits... Il y a une trop grande différence entre l'école et la vraie vie, tout est pré mâché à l'école » (Garçon, 21 ans, DEUG).

Trop d'informations tue l'information

« Les informations, oui bien sûr que c'est important, mais ce n'est pas du tout le plus important ! Quand on ne sait pas ce qu'on veut, qu'on ne se connaît pas, on ne peut pas les trouver les informations ! C'est pour ça que le plus important c'est de se poser les vraies questions » (Garçon, 21 ans, DEUG).

E. Une demande de soutien personnalisé

« Discuter avec un conseiller spécialisé c'est hyper important... moi je savais un peu au fond de moi et lui il m'a cadré en me donnant des certitudes. En fait j'avais besoin qu'on m'aide à confirmer l'idée que j'avais en tête pour pouvoir prendre mes choix en main... c'était comme une thérapie finalement... J'avais les réponses intérieurement

mais je ne savais pas les faire sortir, les accepter... donc j'ai eu besoin d'un appui, d'un avis extérieur de professionnel... en deux ans, entre 18 et 20 ans, j'ai l'impression d'avoir pris dix ans en un coup. Maintenant j'ai le sentiment de savoir que je sais où je vais dans ma vie, j'ai l'idée de savoir ce que je veux faire....Avant, j'avais peur de me projeter dans des situations concrètes, maintenant, j'assume mes choix, je n'ai plus peur de me projeter, je sais où je vais » (Fille, 20 ans, DUT).

4 - Et pour ceux qui « se cherchent » encore ?

A. Le besoin d'une aide « concrète »

« L'information dont on dispose, c'est toujours pareil, c'est trop vaste et trop abstrait, même dans les forums, les salons, les brochures, ou sur Internet et bien on en ressort toujours mal informé, sans rien de concret. Oui je trouve que c'est du concret qu'on a besoin en orientation. Plus que des infos sur papier, il faut aller voir sur le terrain ce que ça veut dire, rencontrer des professionnels....Parce qu'on ne sait pas ce que ça veut dire vraiment quand on est jeune... on se fait des idées, même pour les métiers les plus basiques, on idéalise tout ça. C'est pour ça que moi je trouve que les profils sur papier, les listes de métiers, même si ça peut servir dans certains cas, et bien ça reste trop abstrait quoi, ça veut rien dire de vraiment concret (...). On ne peut pas penser à tout ce qui existe quand on est jeune parce qu'on ne sait pas donc on pense qu'aux métiers les plus connus, et puis à ceux qu'on connaît dans notre famille... Et même dans les salons, on nous présente les métiers les plus connus et pas les petits métiers auxquels on ne pense pas mais qui pourraient nous faire « tilter ». Pour les trouver il faut se débrouiller tout seul, il faut les découvrir petit à petit en discutant, en rencontrant des gens, des étudiants ou en faisant plein de stages... » (Fille, 17 ans, Terminale).

« Il faut affirmer les compétences de chacun dès le lycée... et pour que ça aboutisse il faut avoir une finalité, sinon on arrive à Bac + 5 à 25 ans et on n'a pas de taf, ça c'est inacceptable !... Et alors, on ne sait pas où on va... moi, ceux que je connais et qui vont à la fac, ils sont tous en galère... Donc c'est toute l'image de l'orientation qu'il faudrait changer pour pas que les parents imposent leur choix aux enfants sans savoir la réalité... mais bon, ils y sont pour rien, l'Etat leur dit que pour que leurs enfants réussissent, il faut qu'ils aient le bac ! C'est bien joli tout ça, mais ça ne va pas, parce que là-dedans il n'y a aucune finalité... donc il faut vraiment informer les jeunes et les parents... Il faut une vraie information, suivie, concrète, dès le lycée... 2 ou 3 heures par mois pour prévenir, informer.... Moi, par exemple, j'aurais aimé bosser dans l'environnement, mais je ne savais pas qu'il fallait faire des maths pour ça alors avec mon bac L, ça ne marche pas (...) donc l'important en orientation, c'est le concret... c'est faire quelque chose qui va te servir à faire ça et ainsi de suite... Il faut voir le bout des choses, c'est ça qui est important... Mais qu'ils ne mettent pas les jeunes dans une impasse ! C'est tout le système qu'il faudrait remanier pour changer les choses, ce n'est pas que le problème de l'orientation » (garçon, 18 ans magasinier, exemple cité dans « 80% au Bac et après ? » Stéphane Beaud, Les enfants de la démocratisation scolaire, Editions La Découverte, Paris 2002.

Annexe 4
Appels à projets envisagés sur le champ de l'expérimentation

Orientations stratégiques

La démarche expérimentale doit s'inscrire en cohérence avec les travaux conduits par la commission de concertation sur l'autonomie des jeunes :

- les expérimentations ne couvrent pas la totalité du champ ouvert à la concertation mais la complètent sur des champs déjà identifiés comme porteurs de progrès ;
- les travaux de la commission de concertation pourront trouver une traduction dans le lancement de nouvelles expérimentations.

Les orientations proposées pour cette première phase au fonds d'expérimentation sont ainsi les suivantes :

➤ **Axe 1 : Améliorer les dispositifs d'orientation (25 M euros)**

Programmes d'appels à projets (25 M euros programmés) :

- Prévention des ruptures dans les dispositifs d'alternance
- Collaborations innovantes pour la prévention du décrochage scolaire
- Actions innovantes pour approfondir le dispositif d'orientation active
- Expérimentation de dispositifs de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle à l'échelle régionale
- Autres expérimentations proposées par le conseil scientifique
- Programme d'enquête et études

➤ **Axe 2 : Améliorer la transition entre formation et emploi (25 M euros)**

Programmes d'appels à projets (25 M euros programmés) :

- Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université
- Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent
- Autres expérimentations pour améliorer la transition entre formation et emploi proposées par le conseil scientifique
- Programme d'enquête et études